



A.G. Fédération des CPAS

**Le CPAS: acteur de la lutte contre la
pauvreté ou régulateur de la pauvreté?**

Ricardo Cherenti

Avant propos

En introduction, petit sondage autour de moi:

« *Le CPAS est-il un acteur de la lutte contre la pauvreté* »?

Réponse unanime: **OUI**

Est-ce vraiment le cas? Cela mérite réflexion.



La pauvreté

1. Ce que c'est

- Les définitions et la mesure
- L'équation du monde (**Richesse = PIB**)
- La pauvreté n'est pas « un constat » mais « un rapport social »

2. Deux façons d'envisager la pauvreté

- Eradication de la pauvreté
- Pauvreté naturelle



Deux conceptions de la solidarité

- Protections générales, universelles et étatique (**sécurité sociale**)
- Régulation d'une partie de la société et de manière individuelle, particulière et locale (**aide sociale**)



1. Sécurité sociale versus aide sociale

- Détricote la sécu
- Communalisation de la sécurité sociale
- Le social est partout (= nulle part): banalisé, peu visible, peu valorisé et peu financé.

2. Aide sociale de plus en plus difficilement accessible

- Les communes sont en difficulté financière. Les CPAS doivent fournir des efforts
- Ajout de missions sans financement
- CPAS beaucoup plus stricts (cfr aides sociales complémentaires)

3. Conséquence

Création de **degrés dans la pauvreté**. Les TRES pauvres auront accès à l'aide (malades, handicapés, vieux et enfants,... comme au 18^e siècle)



Les CPAS

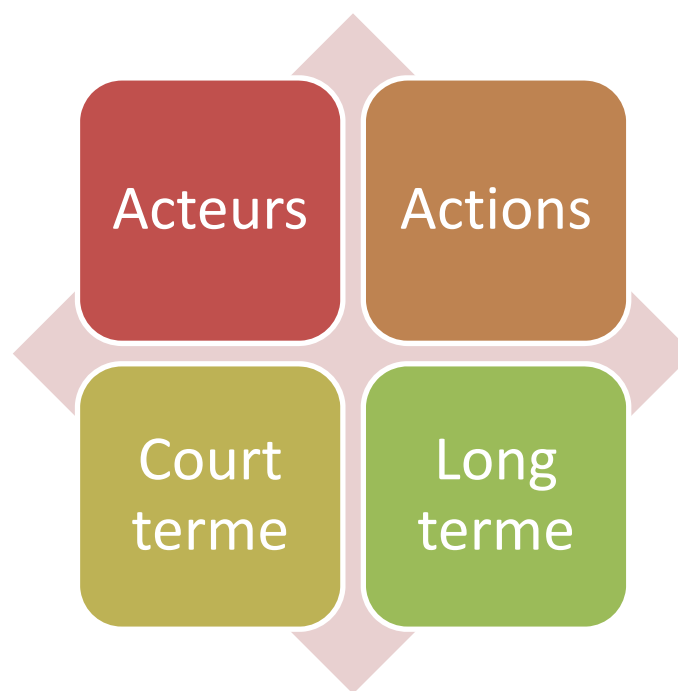
1. Les missions de base (loi organique)

- Dignité (mais c'est quoi la dignité?)
- Action préventive (mais elle n'apporte pas une solution dans notre contexte)
- Action curative

2. Les missions ajoutées et celle que le CPAS prend en charge (l'exemple de l'ISP, devenue mission légale)



La lutte contre la pauvreté



La lutte contre la pauvreté

Deux visions (souvent, il y a une confusion):

1. La politique de l'action

- Ce qui doit être fait
- Ce qui devrait être fait

2. La politique des acteurs

- Qui a la mission de prendre en charge (rôle des différents niveaux de pouvoir)

Ex: lutte contre la pauvreté

->

Politique fédérale

->

Mission des CPAS



Deux visions à propos de l'action

1. Le court terme

- L'urgence
- Le séquençage
- Le manque de réflexion globale (ex: plan lutte contre la pauvreté)

2. Le long (et moyen) terme

- Le temps de la réflexion, du débat et de la construction
- La recherche de nouveaux rapports de force
- Mise en place de nouveaux projets



Lutte contre la pauvreté: Deux axes et deux focus



Deux axes à la pauvreté

1. La pauvreté

- Plus de 15% de la population
- Nécessite de faire un diagnostic (quelles sont les causes?)
- Nécessite une vision et une action globale
- Nécessite beaucoup de moyens
- Nécessite une volonté de tous et une coordination entre tous

2. La grande pauvreté

Le balancier de l'histoire

- Riches – pauvres
- Riches – pauvres – très pauvres (paupérisme 18^e)
- Riches – moyens – pauvres
- Très riches – riches – (moyens) – pauvres – très pauvres



Deux focus dans la lutte contre la pauvreté

1. La lutte contre la pauvreté (générale)

- Très rarement effective (que ce soit ici ou ailleurs)
- Retour d'une pauvreté « morale » et ses stigmates

2. La lutte contre la pauvreté infantile

- C'est une lutte affective – émotionnelle - (obligatoire)
- Efficacité? Pas de vision globale (petite enfance, scolarité,...)
- Enthousiasme pour le thème par UE ces dernières années
- Surtout, retour à une vision du 18^e : aide sociale pour les handicapés, malades, vieux et enfants (les autres doivent travailler).



Position

1. Il faut un **inventaire** des action faites et/ou à faire / ou pas faites
2. Il faut **une réflexion particulière** sur:
 - Où en sommes-nous? (Hier, aujourd'hui et les perspectives)
 - Comment sont traités les CPAS et les pauvres?
 - Quid de la sécurité sociale et de l'aide sociale? (vision globale de la société)
3. Il faut **une réflexion globale qui comprend**:
 - C'est quoi la pauvreté? Quelles sont les causes?
 - Les valeurs de la société?
 - Les objectifs de la société?
 - Le rôle des CPAS en question?
 - Après plus de 30 ans de la L.O. n'est-il pas temps de réfléchir à un aménagement?



Résumons:

CPAS: acteur de lutte contre la pauvreté ou régulateur?

- Au vu des objectifs légaux et des faits = le CPAS régule la pauvreté.
- Cfr « le panier de la ménagère... pauvre »
- Cfr le RI
- Cfr l'aide sociale complémentaire
- Cfr l'insertion vers des « travailleurs pauvres »



Proposition

1. **Le court terme:** adéquation avec nos positions

- Mémoire, études, articles, etc... **NON** à de nouvelles missions sans moyens suffisants = Action citron
- Mobiliser sur nos revendications

2. **Le moyen/long terme:** réflexion globale.

Pour cela:

- Créer des groupes de réflexion
- Créer des groupes de travail (par thèmes)
- Créer des groupes de pression



Position

- **1^{re} question qui doit être tranchée:** veut-on faire des CPAS des acteurs de la lutte contre la pauvreté (ce qu'ils ne sont pas encore)? Si oui, quels moyens va-t-on leur accorder?
- La lutte **contre** la pauvreté doit s'accompagner d'une **lutte « pour » le bien-être** des citoyens
- Il faut **repenser le travail social** pour accentuer l'intervention sociale et éviter l'intervention administrative automatique (standardisation).
- **Coordination sociale:** santé, pauvreté, logement social, cohésion sociale, urgence sociale, insertion socio-professionnelle, aide aux aînés, énergie, étrangers, etc.



Positions

1. A terme: revisiter **la loi organique des CPAS**

- Revoir les missions (ex: pauvreté) et adéquation des moyens
- Ouverture à la possibilité de redéfinir le territoire pertinent
- CPAS comme institution de coordination locale du social
- Garder une politique régionale ou fédérale afin de conserver une solidarité globale

2. Utiliser les **arguments** souvent développés pour nous donner plus de missions:

- Le CPAS est partout (toutes les communes), crée de la proximité et a une très bonne connaissance des besoins de la population

3. Créer un **rapport de force** avantageux et un **rapport de flux** intelligent:

- Oser les « débats cachés » comme celui des synergies
- Donner de la visibilité aux CPAS
- Quitter les uniques habits de la « pauvreté » (ex: bien-être = tous les citoyens)



Conclusion

1. Les CPAS régulent la pauvreté (empêchent d'aller vers la grande pauvreté).
2. D'autres objectifs sont possibles (la lutte contre la pauvreté et le travail du bien-être citoyen). Mais pour cela, il faut revoir les objectifs et les moyens des CPAS.
3. On ne peut pas, faute de moyens et faute de réflexion, demander l'impossible aux CPAS. Les CPAS doivent être respectés et estimés pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils sont capables de faire.



Merci

Place au débat

